

DOSSIER D'INSCRIPTION à l'école

Les **dossiers complets** seront à remettre à la mairie.

Quelques informations :

Horaires :

Accueil Centre de loisirs : 7h00 - 8h45

Accueil Centre de loisirs : 16h10 - 18h30

Horaires de l'école : cf. fiche d'inscription et/ou livret d'accueil. Ce dernier vous sera donné lors du rendez-vous école.



Inscriptions 2026/2027, sont concernés :

- Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023 pour une rentrée en Petite Section.
- Les enfants venant d'une autre commune (joindre le certificat de radiation de l'ancienne école si celui-ci vous a été fourni).
- Aucun dossier ne pourra être accepté pour les enfants nés en 2024.

Comment inscrire son enfant à l'école :

- ☐ Si votre enfant était scolarisé dans notre école en 2025/2026, l'inscription est reconduite automatiquement. Les documents à mettre à jour : la fiche de renseignements vous sera communiquée en fin d'année. Elle sera à rapporter le premier jour de classe accompagnée de l'assurance scolaire.
- ☐ Pour toute nouvelle inscription, voici les pièces à fournir. **Tout dossier incomplet ne sera pas traité.**

Étape 1 : Téléchargez le dossier d'inscription sur le site www.merville31.fr ou récupérez une version papier en mairie

Étape 2 : déposer le dossier en mairie entre le 25 mars et le 25 avril 2026 avec l'ensemble des pièces demandées ci-dessous : originaux et photocopies. Tout dossier incomplet sera refusé. Aucune photocopie ne sera faite en mairie. Seuls les parents sont autorisés à déposer le dossier scolaire.

- ☐ Carnet de santé (11 vaccins à jour)
- ☐ Livret de famille (pages parents et enfants)
- ☐ Certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé
- ☐ Photo d'identité de l'enfant
- ☐ Certificat de domicile délivré lors du dépôt du dossier en mairie sur présentation de l'original du livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité d'un des deux parents

Lors du dépôt, vous serez invité à vous inscrire sur le planning de rendez-vous école. Vous serez reçu(e)s par les directeurs concernés une fois le dossier ramené en mairie avant le 25 avril 2026.

Vous serez conviés pour une visite des locaux au mois de juin.

Pour les futures petites sections de Brassens et des Tournesols, les **modalités de rentrée** vous seront communiquées début juillet par mail ou par courrier postal et seront également diffusées par la Mairie.

Les **listes de classes** vous seront communiquées par mail 2 ou 3 jours avant la rentrée.

Les **listes de fournitures** seront distribuées/affichées fin juin, début juillet. Un complément/ajustement pourra vous être demandé en fonction des classes et des enseignants à la rentrée.

Vous trouverez le tableau des codes « Profession » pour compléter la fiche de renseignements au dos



Codes des professions et des catégories socio-professionnelles (à renseigner ci-contre)

Code *	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYÉS	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers

Code *	Libellé
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITÉS	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

RDV inscription

école :

Merci et bonne rentrée.

Les directrices,

Mme Foussal (école primaire des Tournesols : maternelle + élémentaire)

Mme Viallis (école maternelle Brassens)

Mme De Marchi (école élémentaire Brassens)